ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ENSEIGNEMENT
ENVIRONNEMENT
EMPLOI - FORMATION

SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts

5 COLLÈGES ÉQUIPÉS D'UN COMPOSTEUR

Convergence d'intérêts pour la réalisation de l'action

L'action d'accompagnement à l'installation de composteurs dans les collèges de l'Essonne est issue d'une double volonté entre :

- le **SIVOM** dans le cadre de son programme local de prévention et dans la continuité de son **action d'installation de composteurs dans les écoles primaires** présentes sur son territoire,
- le **Conseil départemental de l'Essonne** dans sa volonté de **réduire les coûts de gestion des établissements** et notamment ceux liés aux déchets.

Le Conseil départemental a permis au SIVOM de rencontrer les chefs d'établissement présents sur son territoire et d'étendre ainsi son réseau aux collèges de l'Essonne. L'accompagnement à l'installation de composteurs se déroule en plusieurs étapes : un diagnostic technique, le suivi d'une formation du personnel technique de l'établissement et la sensibilisation des élèves (projet pédagogique ou animation).

Contacts

- **SIVOM :** velizondo@sivom.com
- **ADEME :** laure.moutier@ademe.fr

SIVOM VALLÉE DE L'YERRES ET DES SÉNARTS

Réseau A3P™

LES BÉNÉFICES

- **Opération gagnant-gagnant :** la réussite de l'action pour la collectivité et la réduction des coûts qu'elle engendre pour les établissements (par la redevance spéciale) permet de montrer l'intérêt du compostage (et donc de la prévention des déchets).

- **Effet « boule de neige » :**
  - → ces actions permettent de **créer un lien durable** entre les établissements et le SIVOM avec le suivi et l'entretien du composteur. Le dialogue ainsi engagé ouvre la porte à d'autres collaborations, notamment sur la sensibilisation au tri : comme les visites pédagogiques du centre de tri du SIVOM par les collégiens,
  - → l'installation des composteurs **appuie les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire** du Conseil départemental de l'Essonne dans les établissements permettant de réduire les coûts des achats du service de restauration et ainsi de proposer des menus de plus grande qualité.

- **Pérennité :** les composteurs sont installés de façon permanente et un suivi régulier est assuré par le SIVOM.

- **Création d'emploi local et durable :** cette action a permis la création d'un poste de maître composteur au SIVOM, emploi non délocalisable.

	Une logique gagnant-gagnant		
	ACTEURS	ENJEUX	ACTIONS
POLITIQUE PRÉVENTION DES DÉCHETS	SIVOM	Réduire la quantité de déchets à gérer sur le territoire	→ Moyens techniques, humains et pédagogiques → Communication
	Service Déchets du Conseil départemental de l'Essonne		→ Moyens financiers
POLITIQUE ENSEIGNEMENT	Direction des collèges du Conseil départemental de l'Essonne	• Réduire les coûts de gestion des établissements • Sensibiliser sur le gaspillage alimentaire pour réduire les coûts des services de restauration	→ Relais auprès des établissements
	Collèges	• Réduire les coûts de gestion des déchets • Permettre des possibles projets pédagogiques	→ Moyens techniques et pédagogiques

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

- **Un portage politique fort :** soutien des élus sur l'action et enjeu économique fort pour le Conseil départemental.
- **La gouvernance :** suivi appuyé, prévention des déchets notamment lors des comités annuels de pilotage du programme local. Le suivi technique est assuré au fil de l'eau par le maître composteur du SIVOM.